

La Présidence française du Conseil de l'UE a vu l'adoption de Conclusions relatives au « **Sport et l'activité physique, leviers prometteurs de transformation des comportements en faveur d'un développement durable** ». Bien que non contraignant, ce texte vient envoyer un signal fort, en invitant les Etats membres de l'UE, le mouvement sportif européen et la Commission européenne à poursuivre et mettre en œuvre les objectifs suivants, en fonction de leurs niveaux de responsabilité. Cela concerne un grand nombre de domaines d'action et sujets... on vous explique !



Les Grands Evénements Sportifs Internationaux (GESI)

- ✓ Une meilleure évaluation **des incidences des GESI sur l'environnement**, en termes d'impact carbone, mais également dans **leur contribution à la réalisation des ODD** par les organisateurs ; une prise en compte de **l'impact et de l'héritage social et environnemental** des GESI organisés ;
- ✓ L'institution de **mécanismes d'atténuation des effets néfastes** de ces événements sur l'environnement ;
- ✓ Une **attribution** des GESI et des financements & soutien public attenant aux organisateurs sensibles aux questions écologiques, sociales, démocratiques, de transparence et de protection des droits de l'homme ;
- ✓ Des **chaînes d'approvisionnement durables et courtes**, une priorité donnée à **l'économie locale** lors de l'organisation de manifestations sportives ;
- ✓ Des retransmissions d'événements sportifs dans le plein respect de la **liberté des médias**, intégrant les enjeux de **responsabilité éthique, démocratique, sociale et environnementale** ;



La formation des éducateurs

- ✓ Une offre de formations des éducateurs, du personnel sportif, des athlètes et des gestionnaires d'installations sportive qui inclut **des contenus relatifs aux questions environnementales** ;



Les politiques publiques

- ✓ Une conceptualisation par les Etats membres de **politiques publiques alignées aux objectifs de développement durable** des Nations unies, en lien avec l'Agenda 2030 ;
- ✓ La promotion d'une **pratique ou de la participation** aux manifestations sportives dont l'accès se fait de façon **inclusive et durable** ;
- ✓ Une meilleure étude par les Etats membres des moyens de doter les autorités nationales compétentes d'outils pour **observer les effets du changement climatique sur le sport** afin d'élaborer des stratégies d'anticipation, d'adaptation et de soutien aux écosystèmes sportifs ;
- ✓ Une **meilleure prise en compte du sport dans les politiques publiques élaborées au niveau de l'UE**, et en particulier dans les politiques et initiatives environnementales ;



Le rôle des athlètes

- ✓ Une désignation par les Etat d'**ambassadeurs du sport vert**, sur le base du volontariat, visant à **promouvoir une intégration plus poussée des objectifs de développement durable dans le sport** ;
- ✓ Faire des **athlètes** bénéficiant d'une visibilité médiatique, d'une forte popularité et d'une

crédibilité, une **source d'inspiration et d'encouragement** pour promouvoir une pratique sportive éthique, verte et durable ;



L'innovation

- ✓ Le maintien d'un investissement croissant dans **l'innovation et la recherche**, afin de soutenir la transition vers des **activités physiques et des pratiques sportives plus vertes et plus durables** ;
- ✓ La **promotion de l'efficacité énergétique et l'économie circulaire** dans la construction, la rénovation, l'entretien et l'utilisation de toutes les **installations sportives** ;
- ✓ La priorité au **développement de villes intelligentes et vertes** avec des infrastructures écoresponsables et une planification urbaine appropriée ;



Fonds publics et subventions

- ✓ Une promotion de **l'utilisation des fonds de l'UE** – fonds de cohésion (FEDER, FSE+), la FRR, Erasmus+ ou le programme LIFE – pour élaborer des **initiatives** qui favorisent les activités physiques et les pratiques sportives **vertes et durables** ;
- ✓ Une utilisation des fonds de l'Union européenne pour **faciliter la construction et la rénovation d'installations sportives** afin de **réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'empreinte carbone et la consommation d'énergie**, ainsi que l'incidence négative du changement climatique sur les pratiques.

